

CGT – FSU – CFDT – FO – UNSA
Ville du Mans – Le Mans Métropole – CCAS

Le Mans, le 07 février 2012

à Madame Larson
à Monsieur Delpech

Objet: Régime Indemnitaire des Techniciens

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Nouvel Espace Statutaire de catégorie B, vous avez mandaté l'administration pour discuter avec les Organisations Syndicales sur le cadre d'emploi de technicien avec comme date butoir le 15 Février pour le Régime Indemnitaire.

Deux réunions de travail ont eu lieu et nous peinons à trouver un terrain d'entente.

Les dernières propositions qui nous ont été faites sont inacceptables en l'état.

Nous continuons à revendiquer un niveau de prime correspondant à un pourcentage de l'indice moyen de chaque grade soit :

- TP1 28%, environ 600 €
- TP2 28%, environ 545 €
- Technicien 25%, environ 460 €

Avec comme principe non négociable un même niveau de prime à l'intérieur de chaque grade.

La proposition de l'administration visant à introduire un régime indemnitaire modulable est totalement contraire aux pratiques de nos collectivités.

Pratiques qui rencontrent l'assentiment de l'immense majorité des agents

- Pas de modulation à l'intérieur d'un même grade.
- Pas de modulation visant à écraser les NBI.

Nous vous rappelons que Monsieur Le Maire Président a clairement exprimé qu'il ne souhaitait pas que les modulations entraînent un mauvais climat social dans "une maison " où les agents se sentent globalement bien.

Nous vous informons, dès à présent, du dépôt d'un préavis de grève pour la période du lundi 27 février au lundi 19 mars 2012 ainsi que de l'organisation d'une assemblée générale le 27 février 2012 de 11h00 à 12h00.

D'autre part, nous constatons que sur 150 techniciens, il manque encore 40 fiches de poste et que les organigrammes n'ont pas tous été adressés, alors qu'ils devaient l'être au plus tard à la mi-octobre 2011). Ces éléments sont indispensables pour les réunions de service préparant la prochaine CAP.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'intersyndicale,
Philippe Brasseur, Secrétaire de la FSU

Copie à :

Monsieur Bahin, Directeur Général des services
Monsieur Huez, Directeur de la DRIM
Monsieur Jarry, Directeur du Personnel